

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2026- 087014- 076- 06- 01- -2025/12/18-15:01:40
LIMOGES METROPOLE- ASSAINISSEMENT- 2026- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Pavé d'information(s) :

Information : Vous pouvez utiliser un plan de compte et une présentation de l'exercice précédent pour voter votre budget, dès lors que celui-ci a été voté avant le premier janvier de l'exercice auquel il s'applique.

1 information

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24871931200105	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI LIMOGES METROPOLE
---------------------------------------	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE LIMOGES ET AMENDES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2026

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	30
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	32
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	33
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	35
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	36
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	38
A3.2 - Etalement des provisions	39
A4.1 - Equilibre des opérations financières	40
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	41
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	42
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	43
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	44
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	45
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	50
A6 - Etat des charges transférées	54
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	55
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	56
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	57
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	58
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	59
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	60
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	61
B1.7 - Etat des engagements reçus	62
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	63
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	64
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	65
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	69
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	70
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	71
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	72

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération N°3.11 DU 22/11/2024.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	22 006 882,00	22 006 882,00
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
T	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	22 006 882,00	22 006 882,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	20 478 300,00	20 478 300,00
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
T	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	20 478 300,00	20 478 300,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	42 485 182,00	42 485 182,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES					II
					A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	6 237 600,00	0,00	6 756 385,00	6 756 385,00	6 756 385,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 975 087,00	0,00	7 438 265,00	7 438 265,00	7 438 265,00
014	Atténuations de produits	20 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	70 010,00	0,00	70 010,00	70 010,00	70 010,00
Total des dépenses de gestion des services		13 302 697,00	0,00	14 269 660,00	14 269 660,00	14 269 660,00
66	Charges financières	1 035 000,00	0,00	1 110 900,00	1 110 900,00	1 110 900,00
67	Charges exceptionnelles	114 500,00	0,00	111 000,00	111 000,00	111 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		14 452 197,00	0,00	15 491 560,00	15 491 560,00	15 491 560,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 923 103,00		2 184 922,00	2 184 922,00	2 184 922,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 115 200,00		4 330 400,00	4 330 400,00	4 330 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 038 303,00		6 515 322,00	6 515 322,00	6 515 322,00
TOTAL		20 490 500,00	0,00	22 006 882,00	22 006 882,00	22 006 882,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	22 006 882,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	663 200,00	0,00	666 000,00	666 000,00	666 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	18 731 300,00	0,00	20 197 882,00	20 197 882,00	20 197 882,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		19 394 500,00	0,00	20 863 882,00	20 863 882,00	20 863 882,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		19 394 500,00	0,00	20 878 882,00	20 878 882,00	20 878 882,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 096 000,00		1 128 000,00	1 128 000,00	1 128 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 096 000,00		1 128 000,00	1 128 000,00	1 128 000,00
TOTAL		20 490 500,00	0,00	22 006 882,00	22 006 882,00	22 006 882,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	22 006 882,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 387 322,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					II
					A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 368 900,00	0,00	1 270 000,00	1 270 000,00	1 270 000,00
21	Immobilisations corporelles	5 284 000,00	0,00	5 822 400,00	5 822 400,00	5 822 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 020 000,00	0,00	4 836 000,00	4 836 000,00	4 836 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	10 672 900,00	0,00	11 928 400,00	11 928 400,00	11 928 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 022 400,00	0,00	2 096 400,00	2 096 400,00	2 096 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 042 400,00	0,00	2 096 400,00	2 096 400,00	2 096 400,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	12 715 300,00	0,00	14 024 800,00	14 024 800,00	14 024 800,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 096 000,00		1 128 000,00	1 128 000,00	1 128 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	4 710 300,00		5 325 500,00	5 325 500,00	5 325 500,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	5 806 300,00		6 453 500,00	6 453 500,00	6 453 500,00
	TOTAL	18 521 600,00	0,00	20 478 300,00	20 478 300,00	20 478 300,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 478 300,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 295 250,00	0,00	1 594 250,00	1 594 250,00	1 594 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 477 747,00	0,00	7 043 228,00	7 043 228,00	7 043 228,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	7 772 997,00	0,00	8 637 478,00	8 637 478,00	8 637 478,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total des recettes réelles d'investissement	7 772 997,00	0,00	8 637 478,00	8 637 478,00	8 637 478,00
021 Virement de la section d'exploitation (4)	1 923 103,00		2 184 922,00	2 184 922,00	2 184 922,00
040 Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 115 200,00		4 330 400,00	4 330 400,00	4 330 400,00
041 Opérations patrimoniales (4)	4 710 300,00		5 325 500,00	5 325 500,00	5 325 500,00
Total des recettes d'ordre d'investissement	10 748 603,00		11 840 822,00	11 840 822,00	11 840 822,00
TOTAL	18 521 600,00	0,00	20 478 300,00	20 478 300,00	20 478 300,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 478 300,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	5 387 322,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE 023 + DE 042 - RE 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 756 385,00		6 756 385,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 438 265,00		7 438 265,00
014	Atténuations de produits	5 000,00		5 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	70 010,00		70 010,00
66	Charges financières	1 110 900,00	0,00	1 110 900,00
67	Charges exceptionnelles	111 000,00	15 000,00	126 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 315 400,00	4 315 400,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 184 922,00	2 184 922,00
Dépenses d'exploitation – Total		15 491 560,00	6 515 322,00	22 006 882,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	22 006 882,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	1 098 000,00	1 098 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		30 000,00	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 096 400,00	0,00	2 096 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 270 000,00	0,00	1 270 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 822 400,00	0,00	5 822 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 836 000,00	5 325 500,00	10 161 500,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		14 024 800,00	6 453 500,00	20 478 300,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 478 300,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	666 000,00		666 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	20 197 882,00		20 197 882,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	15 000,00	1 098 000,00	1 113 000,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	30 000,00	30 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		20 878 882,00	1 128 000,00	22 006 882,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	22 006 882,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	1 594 250,00	0,00	1 594 250,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 043 228,00	0,00	7 043 228,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	5 125 500,00	5 125 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	15 000,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	200 000,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		4 315 400,00	4 315 400,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 184 922,00	2 184 922,00
Recettes d'investissement – Total		8 637 478,00	11 840 822,00	20 478 300,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 478 300,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				III
A1				
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	6 237 600,00	6 756 385,00	6 756 385,00
60222	Produits d'entretien	28 000,00	26 000,00	26 000,00
60228	Autres fournitures consommables	350 000,00	360 000,00	360 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	600 000,00	600 000,00	600 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	1 724 500,00	1 719 250,00	1 719 250,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	1 471 000,00	1 265 000,00	1 265 000,00
6062	Produits de traitement	450 000,00	300 000,00	300 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équip	11 000,00	11 500,00	11 500,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	12 000,00	12 000,00
6066	Carburants	101 100,00	110 500,00	110 500,00
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	10 000,00	10 000,00
611	Sous-traitance générale	275 100,00	607 900,00	607 900,00
6135	Locations mobilières	45 000,00	85 000,00	85 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	50 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	21 000,00	29 000,00	29 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	165 000,00	22 000,00	22 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	15 100,00	20 000,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	104 000,00	104 000,00	104 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	82 500,00	52 000,00	52 000,00
6156	Maintenance	158 250,00	286 200,00	286 200,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	0,00	0,00
618	Divers	109 200,00	77 200,00	77 200,00
6226	Honoraires	7 500,00	12 000,00	12 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	3 000,00	3 000,00
6241	Transports sur achats	200,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	14 000,00	14 000,00
6256	Missions	11 800,00	3 800,00	3 800,00
6257	Réceptions	200,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	32 500,00	29 450,00	29 450,00
627	Services bancaires et assimilés	10 500,00	5 500,00	5 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	7 000,00	16 000,00	16 000,00
62876	Remb. frais au GFP de rattachement	294 350,00	256 100,00	256 100,00
6288	Autres	50 000,00	45 000,00	45 000,00
63512	Taxes foncières	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6353	Impôts indirects	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6358	Autres droits	300,00	0,00	0,00
63713	Redevance pour la performance des systèm	0,00	637 000,00	637 000,00
6378	Autres taxes et redevances	15 000,00	16 485,00	16 485,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 975 087,00	7 438 265,00	7 438 265,00
6218	Autre personnel extérieur	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6331	Versement de mobilité	39 736,15	42 434,23	42 434,23
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	17 480,09	18 666,99	18 666,99
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	39 555,20	42 241,00	42 241,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	3 674 653,31	3 844 170,02	3 844 170,02
6413	Primes et gratifications	1 009 425,58	1 163 397,57	1 163 397,57
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	45 619,28	48 716,83	48 716,83
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	668 620,66	714 020,01	714 020,01
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 158 255,93	1 236 901,51	1 236 901,51
6454	Cotisations au Pôle emploi	15 323,18	16 363,62	16 363,62
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	1 900,00	1 900,00	1 900,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	45 000,00	47 700,00	47 700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	15 688,00	16 753,22	16 753,22
648	Autres charges de personnel	163 829,62	165 000,00	165 000,00
014	Atténuations de produits (7)	20 000,00	5 000,00	5 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	20 000,00	5 000,00	5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	70 010,00	70 010,00	70 010,00
6541	Créances admises en non-valeur	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6542	Créances éteintes	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		13 302 697,00	14 269 660,00	14 269 660,00
66	Charges financières (b) (8)	1 035 000,00	1 110 900,00	1 110 900,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 033 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-8 000,00	-9 100,00	-9 100,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	10 000,00	120 000,00	120 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	114 500,00	111 000,00	111 000,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	2 500,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	104 000,00	103 000,00	103 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		14 452 197,00	15 491 560,00	15 491 560,00
023	Virement à la section d'investissement	1 923 103,00	2 184 922,00	2 184 922,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 115 200,00	4 330 400,00	4 330 400,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	15 000,00	15 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 115 200,00	4 315 400,00	4 315 400,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 038 303,00	6 515 322,00	6 515 322,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 038 303,00	6 515 322,00	6 515 322,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		20 490 500,00	22 006 882,00	22 006 882,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	22 006 882,00
--	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	74 409,73
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	83 509,73
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-9 100,00

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	663 200,00	666 000,00	666 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	600 000,00	600 000,00	600 000,00
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	0,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	63 200,00	66 000,00	66 000,00
6459	Remboursst charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	18 731 300,00	20 197 882,00	20 197 882,00
703	Ventes de produits résiduels	1 000 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
704	Travaux	440 000,00	440 000,00	440 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	13 450 000,00	14 345 000,00	14 345 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	0,00	0,00	0,00
70613	Participations assainissement collectif	600 000,00	600 000,00	600 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	198 800,00	215 882,00	215 882,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	2 620 500,00	2 645 000,00	2 645 000,00
7068	Autres prestations de services	422 000,00	552 000,00	552 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		19 394 500,00	20 863 882,00	20 863 882,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	15 000,00	15 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	15 000,00	15 000,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		19 394 500,00	20 878 882,00	20 878 882,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 096 000,00	1 128 000,00	1 128 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpté résul	1 096 000,00	1 098 000,00	1 098 000,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	0,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 096 000,00	1 128 000,00	1 128 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		20 490 500,00	22 006 882,00	22 006 882,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	22 006 882,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043*.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				III B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 368 900,00	1 270 000,00	1 270 000,00
2031	Frais d'études	1 318 900,00	1 135 000,00	1 135 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	45 000,00	130 000,00	130 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 284 000,00	5 822 400,00	5 822 400,00
2111	Terrains nus	220 000,00	220 000,00	220 000,00
2121	Aménagement Terrains nus	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	398 000,00	935 000,00	935 000,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	10 000,00	250 000,00	250 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	3 200 000,00	2 717 000,00	2 717 000,00
2154	Matériel industriel	198 000,00	258 000,00	258 000,00
2155	Outilage industriel	7 000,00	82 000,00	82 000,00
21562	Service d'assainissement	480 000,00	800 000,00	800 000,00
2182	Matériel de transport	711 000,00	403 400,00	403 400,00
2183	Matériel de bureau et informatique	25 000,00	82 000,00	82 000,00
2184	Mobilier	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 000,00	55 000,00	55 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 020 000,00	4 836 000,00	4 836 000,00
2313	Constructions	2 820 000,00	40 000,00	40 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 000 000,00	4 796 000,00	4 796 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 672 900,00	11 928 400,00	11 928 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	20 000,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	20 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 022 400,00	2 096 400,00	2 096 400,00
1641	Emprunts en euros	1 626 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	333 400,00	333 400,00	333 400,00
1681	Autres emprunts	63 000,00	63 000,00	63 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 042 400,00	2 096 400,00	2 096 400,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		12 715 300,00	14 024 800,00	14 024 800,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 096 000,00	1 128 000,00	1 128 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 096 000,00	1 128 000,00	1 128 000,00
139111	Sub. équipt cpté résult. Agence de l'eau	600 000,00	600 000,00	600 000,00
139118	Sub. équipt cpté résult. Autres	15 000,00	15 000,00	15 000,00
13912	Sub. équipt cpté résult. Régions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
13913	Sub. équipt cpté résult. Départements	95 000,00	96 000,00	96 000,00
13914	Sub. équipt cpté résult. Communes	4 000,00	5 000,00	5 000,00
13915	Sub. équipt cpté résult. Groupements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
13917	Sub. équipt cpté résult. Budget communaut des tiers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
139188		375 000,00	375 000,00	375 000,00
1582	Autres provisions pour charges	0,00	30 000,00	30 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	4 710 300,00	5 325 500,00	5 325 500,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 757 600,00	4 092 360,00	4 092 360,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	952 700,00	1 233 140,00	1 233 140,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	5 806 300,00	6 453 500,00	6 453 500,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	18 521 600,00	20 478 300,00	20 478 300,00
		+		
	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00		
			+	
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00		
			=	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 478 300,00		

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				III B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 295 250,00	1 594 250,00	1 594 250,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	2 265 250,00	1 594 250,00	1 594 250,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	30 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 477 747,00	7 043 228,00	7 043 228,00
1641	Emprunts en euros	5 477 747,00	7 043 228,00	7 043 228,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 772 997,00	8 637 478,00	8 637 478,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		7 772 997,00	8 637 478,00	8 637 478,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 923 103,00	2 184 922,00	2 184 922,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 115 200,00	4 330 400,00	4 330 400,00
2182	Matériel de transport	0,00	15 000,00	15 000,00
28031	Frais d'études	30 000,00	18 600,00	18 600,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	32 000,00	70 000,00	70 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	1 000,00	1 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	500,00	1 000,00	1 000,00
28125	Aménagement Terrains bâties	1 500,00	1 100,00	1 100,00
28128	Aménagement Autres terrains	1 500,00	2 000,00	2 000,00
28131	Bâtiments	320 000,00	331 500,00	331 500,00
28135	Installations générales, agencements, ..	300 000,00	350 000,00	350 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	200,00	100,00	100,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 000 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
28154	Matériel industriel	50 000,00	68 000,00	68 000,00
28155	Outilage industriel	9 600,00	14 000,00	14 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	500 400,00	541 100,00	541 100,00
28157	Aménagement matériel industriel	1 500,00	1 200,00	1 200,00
28173	Constructions (mise à disposition)	350 000,00	350 000,00	350 000,00
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	200,00	200,00	200,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 295 500,00	1 294 800,00	1 294 800,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	1 500,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	169 800,00	184 800,00	184 800,00
28183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	18 000,00	18 000,00
28184	Mobilier	26 000,00	15 000,00	15 000,00
28188	Autres	5 000,00	3 000,00	3 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		6 038 303,00	6 515 322,00	6 515 322,00
041	Opérations patrimoniales (8)	4 710 300,00	5 325 500,00	5 325 500,00
2031	Frais d'études	4 510 300,00	5 125 500,00	5 125 500,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	200 000,00	200 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	10 748 603,00	11 840 822,00	11 840 822,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	18 521 600,00	20 478 300,00	20 478 300,00
		+		
	RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00		
		+		
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)	0,00		
		=		
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 478 300,00		

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/ 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/ 041 = RI 041.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
Avance budget principal	24/11/2023	6 000 000,00	11 150 000,00	0,00	16 350 000,00	800 000,00
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
LT ASS 2025/2026	03/10/2025	10 000 000,00	8 500 000,00	18 435,55	0,00	8 500 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
ASS090	27/10/2010	1 200 000,00	0,00	32 229,17	200 000,00	1 200 000,00
ASS096	28/12/2012	266 666,84	0,00	9 971,83	133 333,32	266 666,84
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		17 466 666,84	19 650 000,00	60 636,55	16 683 333,32	10 766 666,84

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES													IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE													A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													IV
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00			Niveau de taux (5)	Taux actuel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					43 620 100,26									
1641 Emprunts en euros (total)					37 620 100,26									
ASS001	Société de Financement Local	01/01/2007	01/12/2006	01/03/2007	71 971,98	F	Taux fixe à 7,30%	7,300	7,300	EUR	T	P	O	A-1
ASS002	Société de Financement Local	01/01/2007	01/03/2006	01/03/2007	123 496,10	F	Taux fixe à 5,73%	5,730	5,730	EUR	A	P	O	A-1
ASS004	Société de Financement Local	01/01/2007	01/01/2006	01/01/2007	200 535,62	F	Taux fixe à 5,95%	5,950	5,950	EUR	A	P	O	A-1
ASS016	Crédit Agricole Centre Ouest	01/01/2007	16/09/2008	16/12/2008	441 751,79	V	TEC3 + 0,67%	4,500	4,500	EUR	T	P	O	A-1
ASS032	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	01/01/2007	30/06/2006	25/07/2007	70 000,00	F	Taux fixe à 3,70%	3,700	3,700	EUR	A	P	O	A-1
ASS033	Société de Financement Local	01/01/2007	01/11/2006	01/02/2007	243 268,62	F	Taux fixe à 3,97%	3,970	3,970	EUR	T	P	O	A-1
ASS034	Société de Financement Local	01/01/2007	01/07/2006	01/07/2007	13 284,91	F	Taux fixe à 6,90%	6,900	6,900	EUR	A	P	O	A-1
ASS035	Société de Financement Local	01/01/2007	01/06/2006	01/06/2007	106 061,57	F	Taux fixe à 6,80%	6,800	6,800	EUR	A	P	O	A-1
ASS036	Société de Financement Local	01/01/2007	01/11/2006	01/02/2007	124 315,31	F	Taux fixe à 7,30%	7,300	7,300	EUR	T	P	O	A-1
ASS037	Société de Financement Local	01/01/2007	01/02/2006	01/02/2007	27 821,31	F	Taux fixe à 6,39%	6,390	6,390	EUR	A	C	O	A-1
ASS038	Société de Financement Local	01/01/2007	01/11/2006	01/01/2007	24 539,38	V	Euribor 3m + 0,25%, flooré à 0,00%	3,813	3,866	EUR	T	P	O	A-1
ASS060	Société de Financement Local	01/01/2007	15/01/2006	15/01/2007	53 035,20	V	TAM Postfixé + 0,50%, flooré à 0,00%	2,640	2,640	EUR	A	P	O	A-1
ASS091	Société Générale	01/01/2011	01/11/2010	01/02/2011	1 003 292,01	V	Euribor 3m + 0,50%, flooré à 0,00%	1,546	1,567	EUR	T	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ASS098	Crédit Foncier	08/11/2011	28/12/2012	28/03/2013	2 000 000,00	V	Euribor 3m + 1,41%	1,596	1,623	EUR	T	C	O	A-1
ASS099	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	09/12/2013	31/12/2014	31/03/2015	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3,80%	3,800	3,800	EUR	T	C	O	A-1
ASS107	Société de Financement Local	01/01/2014	01/12/2013	01/03/2014	316 000,00	F	Taux fixe à 4,88%	4,880	4,880	EUR	T	C	O	A-1
ASS110	Société de Financement Local	01/01/2014	01/04/2013	01/04/2014	204 972,88	V	TAM Postfixé + 0,16%, flooré à 0,00%	0,318	0,322	EUR	A	P	O	A-1
ASS111	Caisse des Dépôts et Consignations	01/01/2014	01/11/2013	01/02/2014	357 114,49	V	Euribor 3m + 0,47%, flooré à 0,00%	0,696	0,706	EUR	T	X	O	A-1
ASS112	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	01/01/2014	25/05/2013	25/05/2014	92 072,71	V	Livret A + 0,75%	2,500	2,535	EUR	A	P	O	A-1
ASS117	Société de Financement Local	01/01/2014	01/11/2013	01/02/2014	259 691,07	V	Euribor 3m + 0,06%, flooré à 0,00%	0,286	0,290	EUR	T	P	O	A-1
ASS118	Crédit Mutuel Loire-Atlantique, Centre Ouest	01/01/2014	05/11/2013	05/02/2014	111 677,04	V	Euribor 3m + 0,671%, flooré à 0,671%	0,898	0,898	EUR	T	P	O	A-1
ASS119	Société Générale	20/07/2015	31/12/2015	31/03/2016	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1,86%	1,860	1,886	EUR	T	C	O	A-1
ASS120	Société de Financement Local	03/06/2015	01/07/2015	01/10/2015	431 098,60	F	Taux fixe à 1,80%	1,800	1,800	EUR	T	C	O	A-1
ASS128	Société de Financement Local	01/01/2017	01/09/2016	01/09/2017	103 273,74	F	Taux fixe à 5,17%	5,170	5,170	EUR	A	P	O	A-1
ASS130	Société de Financement Local	01/01/2017	01/06/2016	01/06/2017	211 637,89	C	Si Euribor 12m Postfixé <= 5,5% alors Taux fixe à 4,23% sinon Euribor 12m Postfixé + 0,2%	4,230	4,301	EUR	A	P	N	B-1
ASS131	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	01/01/2017	25/11/2016	25/02/2017	57 304,86	F	Taux fixe à 4,74%	4,740	4,740	EUR	T	P	O	A-1
ASS132	Société de Financement Local	01/01/2017	01/11/2016	01/02/2017	302 132,27	F	Taux fixe à 4,90%	4,900	4,900	EUR	T	P	O	A-1
ASS134	Crédit Agricole Centre Ouest	01/01/2017	15/10/2016	15/01/2017	159 750,91	F	Taux fixe à 2,30%	2,300	2,300	EUR	T	P	O	A-1
ASS135	Crédit Agricole Centre Ouest	01/01/2017	20/10/2016	31/10/2017	210 000,00	F	Taux fixe à 1,65%	1,650	1,650	EUR	A	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
1643 Emprunts en devises (total)								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ASS145	Caisse des Dépôts et Consignations	06/07/2021	27/12/2021	29/02/2024	11 500 000,00	V	Livret A + 0,60%	1,100	1,100	EUR	T	C	O	A-1
ASS146	Société de Financement Local	13/12/2022	30/12/2022	29/12/2023	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3,15%	3,150	3,150	EUR	T	C	O	A-1
ASS147	Société de Financement Local	01/12/2023	15/12/2023	01/04/2024	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3,78%	3,780	3,780	EUR	T	C	O	A-1
ASS148	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	17/12/2024	24/12/2024	25/03/2025	5 000 000,00	F	Taux fixe à 3,19%	3,190	3,190	EUR	T	C	O	A-1
ASS149	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	26/09/2025	31/12/2025	31/03/2026	3 800 000,00	F	Taux fixe à 3,54%	3,540	3,589	EUR	T	C	O	A-1
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				6 000 000,00										
ASS090	CA Corporate & Investment Bank	27/10/2010	15/03/2011	15/03/2012	4 000 000,00	V	Euribor 3m + 0,45%	1,617	1,639	EUR	A	C	O	A-1
ASS096	CA Corporate & Investment Bank	28/12/2012	28/03/2014	30/06/2014	2 000 000,00	V	Euribor 3m + 1,55%	1,736	1,765	EUR	T	C	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00										
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)				1 256 706,39										
1681 Autres emprunts (total)				1 256 706,39										
ASS097	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	03/10/2013	03/10/2013	30/11/2015	233 600,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS121	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	17/02/2017	17/02/2020	11/01/2023	132 803,84	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
ASS122	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	17/02/2017	17/12/2020	31/01/2023	107 000,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ASS123	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	17/02/2017	17/12/2020	11/01/2023	149 100,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
ASS125	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	17/02/2017	28/08/2017	30/09/2019	137 420,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS136	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	20/12/2016	31/08/2018	31/08/2019	157 652,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
ASS137	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	20/12/2016	31/08/2018	31/08/2019	80 630,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS138	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	20/12/2016	31/08/2018	31/08/2019	67 494,38	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
ASS139	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	15/06/2017	17/12/2020	31/01/2023	30 600,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS141	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	15/06/2017	31/10/2019	31/10/2020	44 156,17	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS142	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	15/06/2017	31/12/2018	31/12/2019	52 020,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS143	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	15/06/2017	19/11/2018	31/12/2020	20 830,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
ASS144	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	12/05/2017	23/04/2020	31/05/2022	43 400,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					44 876 806,65									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		31 351 688,07					2 027 852,90	911 849,79	0,00	83 656,53
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		29 885 021,23					1 694 519,58	878 528,56	0,00	82 491,87
ASS001	N	0,00	A-1	4 999,20	0,67	F	Taux fixe à 7,30%	7,300	4 999,20	182,94	0,00	0,00
ASS002	N	0,00	A-1	26 908,09	2,16	F	Taux fixe à 5,73%	5,730	8 474,50	1 541,83	0,00	877,27
ASS004	N	0,00	A-1	76 893,89	5,00	F	Taux fixe à 5,95%	5,950	11 037,60	4 575,19	0,00	3 907,56
ASS016	N	0,00	A-1	143 953,84	6,71	V	TEC3 + 0,67%	3,000	19 358,41	4 540,64	0,00	140,52
ASS032	N	0,00	A-1	34 742,81	10,57	F	Taux fixe à 3,70%	3,700	2 616,48	1 285,48	0,00	511,79
ASS033	N	0,00	A-1	112 671,99	9,33	F	Taux fixe à 3,15%	3,150	9 969,23	3 432,37	0,00	530,20
ASS034	N	0,00	A-1	2 202,15	1,50	F	Taux fixe à 6,90%	6,900	1 064,26	151,95	0,00	38,94
ASS035	N	0,00	A-1	17 462,48	1,41	F	Taux fixe à 6,80%	6,800	8 444,09	1 187,45	0,00	355,97
ASS036	N	0,00	A-1	8 632,79	0,58	F	Taux fixe à 7,30%	7,300	8 632,79	318,22	0,00	0,00
ASS037	N	0,00	A-1	5 796,13	4,09	F	Taux fixe à 6,39%	6,390	1 159,22	370,37	0,00	270,78
ASS038	N	0,00	A-1	822,67	0,25	V	Euribor 3m + 0,25%, florré à 0,00%	2,264	822,67	7,11	0,00	0,00
ASS060	N	0,00	A-1	14 694,96	4,04	V	TAM Postfixé + 0,50%, florré à 0,00%	2,890	2 750,68	409,99	0,00	282,73

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
ASS091	N	0,00	A-1	477 677,23	9,33	V	Euribor 3m + 0,50%, flooré à 0,00%	2,514	44 137,05	11 660,58	0,00	1 772,96	
ASS098	N	0,00	A-1	1 133 333,42	17,00	V	Euribor 3m + 1,41%	3,424	66 666,66	38 067,21	0,00	300,70	
ASS099	N	0,00	A-1	1 350 000,00	9,00	F	Taux fixe à 3,80%	3,800	150 000,00	49 162,50	0,00	0,00	
ASS107	N	0,00	A-1	220 000,00	27,43	F	Taux fixe à 4,88%	4,880	8 000,00	10 589,60	0,00	833,40	
ASS110	N	0,00	A-1	51 466,08	2,25	V	TAM Postfixé + 0,16%, flooré à 0,00%	2,555	16 467,99	1 197,92	0,00	565,22	
ASS111	N	0,00	A-1	89 721,27	3,09	V	Euribor 3m + 0,47%, flooré à 0,00%	2,484	26 720,77	1 991,41	0,00	254,52	
ASS112	N	0,00	A-1	35 333,05	5,40	V	Livret A + 0,75%	2,450	5 531,39	1 128,45	0,00	446,20	
ASS117	N	0,00	A-1	30 355,57	1,08	V	Euribor 3m + 0,06%, flooré à 0,00%	2,074	24 172,30	446,83	0,00	20,75	
ASS118	N	0,00	A-1	34 856,84	4,59	V	Euribor 3m + 0,671%, flooré à 0,671%	2,685	7 113,38	856,93	0,00	111,10	
ASS119	N	0,00	A-1	333 333,20	5,00	F	Taux fixe à 1,86%	1,860	66 666,68	5 811,64	0,00	0,00	
ASS120	N	0,00	A-1	136 514,42	4,50	F	Taux fixe à 1,80%	1,800	28 739,92	2 263,26	0,00	479,60	
ASS128	N	0,00	A-1	55 465,76	6,67	F	Taux fixe à 5,17%	5,170	6 777,12	2 867,58	0,00	832,08	
ASS130	N	0,00	B-1	141 062,19	10,42	C	Si Euribor 12m Postfixé <= 5,5% alors Taux fixe à 4,23% sinon Euribor 12m Postfixé + 0,2%	4,230	9 929,30	6 049,80	0,00	1 771,19	
ASS131	N	0,00	A-1	14 009,76	2,15	F	Taux fixe à 4,74%	4,740	6 043,78	557,70	0,00	36,71	
ASS132	N	0,00	A-1	239 056,91	17,26	F	Taux fixe à 4,90%	4,900	8 870,42	11 552,46	0,00	1 848,53	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
ASS134	N	0,00	A-1	94 809,83	10,29	F	Taux fixe à 2,30%	2,300	8 078,24	2 111,28	0,00	415,59	
ASS135	N	0,00	A-1	144 078,01	15,84	F	Taux fixe à 1,65%	1,650	7 942,13	2 377,29	0,00	374,37	
ASS145	N	0,00	A-1	10 829 166,69	28,18	V	Livret A + 0,60%	2,300	383 333,32	243 672,86	0,00	19 189,09	
ASS146	N	0,00	A-1	2 737 500,00	18,01	F	Taux fixe à 3,15%	3,150	150 000,00	84 459,38	0,00	20 150,16	
ASS147	N	0,00	A-1	2 737 500,00	18,01	F	Taux fixe à 3,78%	3,780	150 000,00	101 351,26	0,00	24 180,19	
ASS148	N	0,00	A-1	4 750 000,00	18,99	F	Taux fixe à 3,19%	3,190	250 000,00	148 534,38	0,00	1 993,75	
ASS149	N	0,00	A-1	3 800 000,00	20,01	F	Taux fixe à 3,54%	3,540	190 000,00	133 814,70	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 466 666,84					333 333,32	33 321,23	0,00	1 164,66	
ASS090	N	0,00	A-1	1 200 000,00	5,20	F	Taux fixe à 2,55%	2,550	200 000,00	27 143,33	0,00	1 133,33	
ASS096	N	0,00	A-1	266 666,84	1,99	F	Taux fixe à 2,82%	2,820	133 333,32	6 177,90	0,00	31,33	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		660 754,07					62 951,84	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		660 754,07					62 951,84	0,00	0,00	0,00	
ASS097	N	0,00	A-1	85 549,52	5,92	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	14 258,25	0,00	0,00	0,00	
ASS121	N	0,00	A-1	47 411,04	11,09	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	3 950,92	0,00	0,00	0,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
ASS122	N	0,00	A-1	89 642,21	12,09	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	6 895,56	0,00	0,00	0,00	
ASS123	N	0,00	A-1	21 238,01	11,09	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	1 769,83	0,00	0,00	0,00	
ASS125	N	0,00	A-1	87 602,71	12,75	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	6 738,67	0,00	0,00	0,00	
ASS136	N	0,00	A-1	100 056,47	11,67	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	8 338,04	0,00	0,00	0,00	
ASS137	N	0,00	A-1	50 325,05	10,67	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	4 575,01	0,00	0,00	0,00	
ASS138	N	0,00	A-1	35 195,40	7,67	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	4 399,42	0,00	0,00	0,00	
ASS139	N	0,00	A-1	25 636,00	12,09	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	1 972,00	0,00	0,00	0,00	
ASS141	N	0,00	A-1	28 916,95	11,84	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	2 409,74	0,00	0,00	0,00	
ASS142	N	0,00	A-1	34 523,88	11,01	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	3 138,53	0,00	0,00	0,00	
ASS143	N	0,00	A-1	21 557,09	11,01	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	1 959,74	0,00	0,00	0,00	
ASS144	N	0,00	A-1	33 099,74	12,42	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	2 546,13	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		32 012 442,14					2 090 804,74	911 849,79	0,00	83 656,53	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû	
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)															
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00	
Barrière simple (B)															
ASS130	Société de Financement Local	211 637,89	141 062,19	1	20,00	01/06/2026 - 01/06/2036	Euribor 12m + 0,20%	Si Euribor 12m Postfixé <= 5,5% alors Taux fixe à 4,23% sinon Euribor 12m Postfixé + 0,2%		0,00	Si Euribor 12m Postfixé <= 5,5% alors Taux fixe à 4,23% sinon Euribor 12m Postfixé + 0,2%	4,230	6 049,80	0,00	0,44
TOTAL (B)		211 637,89	141 062,19						0,00			6 049,80	0,00	0,44	
Option d'échange (C)															
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)															
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)															
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00	
Autres types de structures (F)															
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL		211 637,89	141 062,19						0,00			6 049,80	0,00	0,44	

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS							A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	48	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,57	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	31 871 379,95	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,44	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	141 062,19	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE											A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	30/03/021

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 - Frais d'études (non suivi de réalisation)	5	
L	2032 - Frais de recherche et de développement	5	
L	2033 - Frais d'insertion (non suivi de réalisation)	5	
L	2051 - Concessions et droits similaires, brevets (logiciels, progiciels, licences)	4	
L	2088 - Autres immobilisations incorporelles (frais de servitudes)	5	
L	2121-21721 - Agencements et aménagements - Terrains nus	20	
L	2125-21725 - Agencements et aménagements - Terrains bâties	20	
L	2128-21728 - Agencements et aménagements - Autres terrains	20	
L	21311 DESHY-217311 DESHY - Construction de bâtiments d'exploitation (atelier déshydrat boues)	50	
L	21311 STEP-217311 STEP - Construction de bâtiments d'exploitation (ouvrages lourds)	50	
L	21311 BASS-217311 BASS - Construction de bâtiments d'exploitation (bassins décantation)	30	
L	21315-217315 - Construction de bâtiments administratifs	50	
L	21351-217351 - Instal gales-agenc-aménag constructions d'expl (électr, téléph)	15	
L	21355-217355 - Instal gales-agenc-aménag constructions admin (électr, téléph)	15	
L	2138-21738 - Autres constructions (bâtiments légers, abris)	15	
L	21411-217411 - Constructions sur sol d'autrui (bâtiments d'exploitation)	20	
L	21415-217415 - Constructions sur sol d'autrui (bâtiments administratifs)	20	
L	21451-217451 - Instal gales-agenc-aménag constructions sur sol d'autrui (bât exploit)	15	
L	21455-217455 - Instal gales-agenc-aménag constructions sur sol d'autrui (bât adm)	15	
L	21531-217531 - Réseaux d'adduction d'eau interne (pose de canalisations d'eau sur instal trait e.u.)	40	
L	21532-217532 - Réseaux d'assainissement (canal d'e.u., égouts, collecteurs, regards de visites)	60	
L	2154-21754 - Matériel industriel (nettoyeur HP, compresseur, échafaudage, échelle)	10	
L	2155-21755 - Outilage industriel (tronçonneuse, perforateur, trépied, matériel de station)	10	
L	21562-217562 - Matériel spécifique d'exploitation service d'assainissement (pompes, surpresseurs...)	15	
L	2157-21757 - Agenc. et aménag. Matériel, outillage industriels(réseau cablé fibre optique)	10	
L	2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	10	
L	2182-21782 - Matériel de transport (véhicules, engins de T P, tracteurs, remorques)	8	
L	2183-21783 - Matériel de bureau et matériel informatique (calculatrice, photocopieur, ordinateur)	5	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2184-21784 - Mobilier (table, chaise, bureau, caisson, armoire, meuble classeur)	12	
L	2188-21788 - Autres immobilisations corporelles (tv, aspirateurs, appareils photos, magnétoscopes)	8	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECiations BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		165 162,22	165 162,22	30 000,00	135 162,22
Risques d'exploitation	0,00	15/10/2021	165 162,22	165 162,22	30 000,00	135 162,22
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		165 162,22	165 162,22	30 000,00	135 162,22
PROVISIONS ET DEPRECiations SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	3 194 400,00	3 194 400,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	6 500 322,00	6 500 322,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	3 305 922,00	3 305 922,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	3 194 400,00	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	2 096 400,00	2 096 400,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 700 000,00	1 700 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	333 400,00	333 400,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	63 000,00	63 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	1 098 000,00	1 098 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 098 000,00	1 098 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	6 500 322,00	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	6 500 322,00	6 500 322,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	18 600,00	18 600,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	70 000,00	70 000,00
28088	<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	1 000,00	1 000,00
28121	<i>Aménagement Terrains nus</i>	1 000,00	1 000,00
28125	<i>Aménagement Terrains bâtis</i>	1 100,00	1 100,00
28128	<i>Aménagement Autres terrains</i>	2 000,00	2 000,00
28131	<i>Bâtiments</i>	331 500,00	331 500,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	350 000,00	350 000,00
28138	<i>Aménagement Autres constructions</i>	100,00	100,00
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	1 050 000,00	1 050 000,00
28154	<i>Matériel industriel</i>	68 000,00	68 000,00
28155	<i>Outilage industriel</i>	14 000,00	14 000,00
28156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	541 100,00	541 100,00
28157	<i>Aménagement matériel industriel</i>	1 200,00	1 200,00
28173	<i>Constructions (mise à disposition)</i>	350 000,00	350 000,00
28174	<i>Constructions sur sol d'autrui (mad)</i>	200,00	200,00
28175	<i>Matériel et outillage technique (mad)</i>	1 294 800,00	1 294 800,00
28178	<i>Autres immos corporelles (mad)</i>	0,00	0,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	184 800,00	184 800,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	18 000,00	18 000,00
28184	<i>Mobilier</i>	15 000,00	15 000,00
28188	<i>Autres</i>	3 000,00	3 000,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	2 184 922,00	2 184 922,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

ASSAINISSEMENT COLLECTIF (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	6 738 935,00
60222	PRODUITS D ENTRETIEN	26 000,00
60228	AUTRES FOURNITURES CONSOMMABLES	360 000,00
6032	VARIATION DES STOCKS DES AUTRES APPROVISIONNEMENTS	600 000,00
604	ACHATS D ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	162 000,00
604	ACHATS D ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	1 110 000,00
6256	MISSIONS	3 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	29 000,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	5 500,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	10 000,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	16 000,00
62876	REMBOURSEMENTS DE FRAIS AU GFP	256 100,00
604	ACHATS D ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	447 250,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	1 265 000,00
6062	PRODUITS DE TRAITEMENT	10 000,00
6062	PRODUITS DE TRAITEMENT	290 000,00
6063	FOURNITURES D ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	11 500,00
6288	AUTRES	45 000,00
63512	TAXES FONCIERES	5 500,00
6353	IMPOTS INDIRECTS	3 000,00
63713	REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTEMES D ASSAINISSEMENT COLLECTIF	637 000,00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	16 485,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	12 000,00
6066	CARBURANTS	100 000,00
6066	CARBURANTS	7 500,00
6068	AUTRES MATERIES ET FOURNITURES	10 000,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	270 000,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	58 000,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	11 000,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	71 000,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	196 400,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	25 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	5 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	55 000,00
61521	BATIMENTS PUBLICS	5 000,00
61521	BATIMENTS PUBLICS	5 000,00
61521	BATIMENTS PUBLICS	18 000,00
61521	BATIMENTS PUBLICS	1 000,00
61523	RESEAUX	5 000,00
61523	RESEAUX	17 000,00
61528	AUTRES	20 000,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	100 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	5 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	5 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	15 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	27 000,00
6156	MAINTENANCE	10 000,00
6156	MAINTENANCE	35 000,00
6156	MAINTENANCE	15 000,00
6156	MAINTENANCE	207 700,00
6156	MAINTENANCE	12 500,00
618	DIVERS	65 500,00
618	DIVERS	10 000,00

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
6226	HONORAIRES	12 000,00
6227	FRAIS D ACTES ET DE CONTENTIEUX	2 000,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	3 000,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	14 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 240 233,00
6218	AUTRES PERSONNELS EXTERIEURS	80 000,00
6331	VERSEMENT MOBILITE	40 875,79
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	17 939,72
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG	40 578,66
6411	SALAIRS, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	3 774 665,56
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	1 128 008,52
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	1 900,00
6472	VERSEMENTS AUX COMITES D ENTREPRISE	46 550,00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	16 753,22
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	155 000,00
6415	SUPPLEMENT FAMILIAL	47 054,49
6451	COTISATIONS A L U.R.S.S.A.F.	686 487,57
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	1 188 055,85
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	16 363,62
014	Atténuations de produits	5 000,00
706129	REVERSEMENT AGENCE DE L EAU	5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	70 010,00
6541	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	35 000,00
6542	CREANCES ETEINTES	35 000,00
6588	AUTRES CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE	10,00
66	Charges financières	1 110 900,00
66111	INTERETS REGLES A L ECHEANCE	1 000 000,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-9 100,00
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITEURS	120 000,00
67	Charges exceptionnelles	111 000,00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	5 000,00
6742	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES D EQUIPEMENT	3 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	103 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		15 276 078,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	4 325 000,00
675	VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	15 000,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	4 310 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	2 184 922,00
Total des dépenses d'ordre		6 509 922,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		21 786 000,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	662 000,00
6032 64198	VARIATION DES STOCKS DES AUTRES APPROVISIONNEMENTS TICKETS RESTAURANTS	600 000,00 62 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	19 981 000,00
703	VENTES DE PRODUITS RESIDUELS	1 400 000,00
704	TRAVAUX	440 000,00
70611	REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	14 345 000,00
70613	PARTICIPATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF	600 000,00
7063	CONTRIB. DES COMMUNES OU DE L ETABLNT PUBLIC DE COOPN INTERCALE (EAUX PLUVIALES)	2 645 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	391 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	160 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	15 000,00
775	PRODUITS DES CESSIONS D ELEMENTS D ACTIF	15 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		20 658 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 128 000,00
777 7815	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L EXERCICE REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D EXPLOITATION	1 098 000,00 30 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		1 128 000,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		21 786 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Incrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	17 450,00
6256	MISSIONS	800,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	450,00
6066	CARBURANTS	3 000,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	1 500,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	4 000,00
6156	MAINTENANCE	6 000,00
618	DIVERS	1 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	198 032,00
6331	VERSEMENT MOBILITE	1 558,44
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	727,27
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG	1 662,34
6411	SALAIRS, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	69 504,46
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	35 389,05
6472	VERSEMENTS AUX COMITES D ENTREPRISE	1 150,00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	10 000,00
6415	SUPPLEMENT FAMILIAL	1 662,34
6451	COTISATIONS A L U.R.S.S.A.F.	27 532,44
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	48 845,66
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		215 482,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	5 400,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	5 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		5 400,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		220 882,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	4 000,00
64198	TICKETS RESTAURANTS	4 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	216 882,00
7062	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	215 882,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	1 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		220 882,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		220 882,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Incrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

ASSAINISSEMENT COLLECTIF (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	1 270 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 817 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 836 000,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 096 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		14 019 400,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 128 000,00
041	Opérations patrimoniales	5 325 500,00
Total des dépenses d'ordre		6 453 500,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		20 472 900,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	1 594 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 043 228,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		8 637 478,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	4 325 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	5 325 500,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	2 184 922,00
Total des recettes d'ordre		11 835 422,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		20 472 900,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Incrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

**ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)**

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		5 400,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		5 400,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	5 400,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0,00
Total des recettes d'ordre		5 400,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		5 400,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Incrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES													IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE													B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial		Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00									0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00									0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 0,00
 Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	 I / II 0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)			
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I		
Marchés de partenariat (1)												
									0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)												
									0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES							IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS							B1.6
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES							

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Péodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
D 0000000125 2026/1 ASS - TRAVAUX RESEAUX MOOVEO	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	9 589 000,00
D 0000000100 2016/1 DEP ASSAINISSEMENT COLLECTIF	104 541 600,00	0,00	104 541 600,00	90 362 734,37	0,00	14 178 865,63

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		19,00	0,00	19,00	16,00	2,00	18,00
Adjt adm	C	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Adjt adm Pal 1CI	C	9,00	0,00	9,00	7,40	1,00	8,40
Adjt adm Pal 2CI	C	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		129,00	0,00	129,00	109,00	15,00	124,00
Adjt tech	C	27,00	0,00	27,00	14,50	8,00	22,50
Adjt tech Pal 1CI	C	18,00	0,00	18,00	18,00	0,00	18,00
Adjt tech Pal 2CI	C	17,00	0,00	17,00	16,00	1,00	17,00
Agent maitrise	C	12,00	0,00	12,00	10,50	1,00	11,50
Agent maitrise Pal	C	12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Ingénieur HCI	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Pal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur en chef HCI	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	11,00	0,00	11,00	8,00	3,00	11,00
Technicien Pal 1CI	B	15,00	0,00	15,00	15,00	0,00	15,00
Technicien Pal 2CI	B	9,00	0,00	9,00	8,00	1,00	9,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		148,00	0,00	148,00	125,00	17,00	142,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjt adm Pal 1CI	C	ADM	525	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Adjt tech	C	TECH	1840	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	1101	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech Pal 2CI	C	TECH	446	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Agent maitrise	C	TECH	372	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	484	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteur	B	ADM	478	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien	B	TECH	1191	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien Pal 2CI	B	TECH	429	0,00	332-8-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				98 473,56		
Adjt adm	C	ADM	367	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	1468	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	368	0,00	332-24	CDD Contrat à durée déterminée
Apprenti		OTR		98 473,56	A APP-Contrat : Apprenti	A
TOTAL GENERAL				98 473,56		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

- 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
- 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
- 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
- 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
- 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
- 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
- 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
- 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
- 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
- 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
- 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
- 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
- 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
- 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
- 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
- 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
- A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Limoges Métropole - 19 rue B. Palissy 87031 Limoges Cedex 1 (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D
Nombre de membres en exercice : 74	
Nombre de membres présents : 58	
Nombre de suffrages exprimés : 67	
VOTES :	
Pour : 67	
Contre : 0	
Abstentions : 0	
Date de convocation : 11/12/2025	
Présenté par (1) le Président du Conseil Communautaire, A Limoges le 17/12/2025 (1) le Président du Conseil Communautaire,	
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session , A Limoges, le 17/12/2025 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),	
AUREIL - Bernard THALAMY	
BOISSEUIL - Philippe JANICOT	
BONNAC LA COTE - Claude BRUNAUD	
CHAPTELAT - Julie LENFANT	
CONDAT SUR VIENNE - Emilie RABETEAU	
CONDAT SUR VIENNE - Franck DAMAY	
COUZEIX - Gilles TOULZA	
COUZEIX - Martine BOUCHER	
COUZEIX - Monique DELPY	
COUZEIX - Sylvie BILLAT	
COUZEIX - Sébastien LARCHER	
EYJEAUX - Jacques ROUX	
FEYTIAT - Gaston CHASSAIN	
FEYTIAT - Laurent LAFAYE	
FEYTIAT - Marie-Claude BODEN	
ISLE - Gilles BEGOUT	
ISLE - Hélène CUEILLE	
ISLE - Marie LAPLACE	
ISLE - Pascal THEILLET	
LE PALAIS SUR VIENNE - Corinne JUST	
LE PALAIS SUR VIENNE - Denis LIMOUSIN	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
LE PALAIS SUR VIENNE - Ludovic GERAUDIE		
LE VIGEN - Jean-Luc BONNET		
LIMOGES - Amandine JULIEN		
LIMOGES - Catherine MAUGUIEN-SICARD		
LIMOGES - Corinne ROBERT		
LIMOGES - Emile-Roger LOMBERTIE		
LIMOGES - Geneviève LEBLANC		
LIMOGES - Gilbert BERNARD		
LIMOGES - Guillaume GUERIN		
LIMOGES - Gulsen YILDIRIM		
LIMOGES - Ibrahima DIA		
LIMOGES - Isabelle DEBOURG		
LIMOGES - Isabelle MAURY		
LIMOGES - Jamal FATIMI		
LIMOGES - Jean-Marie LAGEDAMONT		
LIMOGES - Jérémie ELDID		
LIMOGES - Laurent OXOBY		
LIMOGES - Marc BIENVENU		
LIMOGES - Marie-Eve TAYOT		
LIMOGES - Matthieu PARNEIX		
LIMOGES - Michel CUBERTAFOND		
LIMOGES - Nadine RIVET		
LIMOGES - Nathalie MEZILLE		
LIMOGES - Nezha NAJIM		
LIMOGES - Olivier DUCOURTIEUX		
LIMOGES - Patricia VILLARD		
LIMOGES - Philippe PAULIAT-DEFAYE		
LIMOGES - Rhabira ZIANI BEY		
LIMOGES - Rémy VIROULAUD		

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D
LIMOGES - Samia RIFFAUD	
LIMOGES - Sarah GENTIL	
LIMOGES - Sarah TERQUEUX	
LIMOGES - Shérazade ZAITER	
LIMOGES - Sylvie ROZETTE	
LIMOGES - Thierry MIGUEL	
LIMOGES - Vincent BROUSSE	
LIMOGES - Vincent JALBY	
LIMOGES - Vincent LEONIE	
LIMOGES - Vincent REY	
PANAZOL - Alain BOURION	
PANAZOL - Fabien DOUCET	
PANAZOL - Jocelyne LA VERDURE DELHOUUME	
PANAZOL - Martine TABOURET	
PANAZOL - Pascale ETIENNE	
PEYRILHAC - Claude COMPAIN	
RILHAC-RANCON - François POIRSON	
RILHAC-RANCON - Nadine BURGAUD	
SAINT JUST LE MARTEL - Jöel GARESTIER	
SAINT-GENCE - Serge ROUX	
SOLIGNAC - Alexandre PORTHEAULT	
VERNEUIL SUR VIENNE - Anne-Marie COIGNOUX	
VERNEUIL SUR VIENNE - Pascal ROBERT	
VEYRAC - Jean-Yves RIGOUT	

Certifié exécutoire par (1) le Président du Conseil Communautaire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 23/12/2025, et de la publication le 23/12/2025

A Limoges, le 23/12/2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.